

Bonjour,

- ✦ Les FI référents CBT ont été réunis le 8 décembre à Paris pour une session générale d'information. Cette session, très appréciée par les participants, a permis de les familiariser avec le manuel de formation PPL et LAPL, de leur dévoiler et mettre à leur disposition différents outils pédagogiques. Il leur revient désormais d'organiser les sessions d'information des responsables pédagogiques et ce, en lien avec leurs CRA.
- ✦ La Commission Formation de la FFA a rencontré la DSAC PN le 9 novembre et des précisions nous ont été apportées au sujet du dossier des FI non CPL: Ces FI non CPL pourraient, dans la phase de transition jusqu'au 8 avril 2015, former des BB qui continueraient ensuite vers le LAPL ou le PPL JAR FCL. Les heures effectuées dans ce cadre seraient reprises intégralement pour la suite de la formation LAPL et PPL, quel que soit le type d'instructeur. Dans ce dossier, la commission formation a recensé les clubs ayant des FI non CPL formés depuis avril 2013 afin de s'en rapprocher et de les aider de façon prioritaire pour leur passage en ATO.
- ✦ Tous les documents de la transition AIRCREW sont désormais disponibles dans l'espace dirigeants du site FFA. Vous pouvez trouver ces documents à l'adresse suivante : http://www.ffa-aero.fr/FR/frm_aircrew.awp
- ✦ Correctif : Nous avons écrit par erreur dans notre dernière NL que l'arrêté du 29 octobre 2013 modifiant les arrêtés du 3 mars 2003 et du 6 juillet 1992 et publié au JO mettait en place les premières dispositions du règlement SERA. Ce ne sont pour le moment que des modifications de ces arrêtés, la mise en place de SERA devant intervenir fin 2014.
- ✦ Le pack assurance FI-FE FFA 2013-2014 est désormais disponible, en amélioration par rapport au précédent, une cotisation réduite de 10€ et bien évidemment sans restrictions sur les garanties. Découvrez le [ici](#)

Bon vols et bonnes fêtes!

La Commission Formation FFA.

COMMENT METTRE À JOUR VOTRE CLÉ

Cette Newsletter de décembre vous permet la mise à jour complète de votre clé :

- 1- Brancher votre clé USB FI à votre ordinateur. Supprimer le dossier CLEFI_FFA.
- 2- Télécharger le fichier (ZIP - 187Mo) du contenu complet de la clé FI en cliquant sur le lien suivant : [Téléchargement](#)
- 3- Extraire le contenu du fichier CLEFI_FFA.zip téléchargé à la racine de votre clé.

Votre clé est à jour.

Si vous rencontrez des difficultés pour mettre à jour votre clé, n'hésitez pas à contacter Lionel PONCIN
tel : 01-44-29-92-05
courriel : lionel.poncin@ff-aero.fr

Nous vous rappelons que cette clé évoluera par l'intermédiaire de votre participation infofi@ff-aero.fr (modules, critiques etc....) afin d'en améliorer la qualité. Vous retrouverez ces documents dans la prochaine mise à jour de la Clé FI.